

AB COPAINS

Société par actions simplifiée au capital de 2.824,98 euros

Siège social : 229 rue Solférino, 59000 Lille

Numéro de RCS : 899 507 552

(la "**Société**")

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin,

A 18 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale (l'"**Assemblée**") dans les locaux de la Société, sur convocation transmise par voie électronique du président de la Société (le "**Président**") adressée sans délai conformément à l'article 22 des statuts,

Il a été établi par voie électronique (via l'intermédiaire de *docusign*) une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance faisant apparaître que l'ensemble des 13 associés sont présents, totalisant 282.498 titres auxquels sont attachées 282.498 voix.

La séance est ouverte sous la présence de Monsieur Baptiste Borne, en sa qualité de Président. Il désigne Monsieur Giovanni Amico comme secrétaire.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose au bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la copie des statuts actuels de la Société ;
- les comptes de la Société clos au 31 décembre 2024 ;
- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- le texte des résolutions présentées à la présente Assemblée ;
- le rapport de gestion du Président établi en vue de la présente Assemblée ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

Puis, le Président déclare que les documents suivants ont été tenus à la disposition associés au siège social de la Société :

- le texte des résolutions devant être présentées à la présente Assemblée ;
 - les comptes de la Société clos au 31 décembre 2024 ;
 - le rapport de gestion du Président à la présente Assemblée ;
-

- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Déclarations et renonciations préalables ;
- Désignation du Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et décision à cet égard ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, et approbation des dites conventions ; et
- [...]
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de gestion du Président à la présente Assemblée et le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

* * *

RESOLUTION PRELIMINAIRE

Déclarations et renonciations préalables

L'Assemblée,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

déclare avoir été convoquée conformément aux dispositions légales et statutaires et notamment à l'article 22 des statuts de la Société, permettant de convoquer l'Assemblée sans délai dès lors que tous les Associés y consentent,

déclare que les rapports du Président, le texte des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus au siège social, à la disposition des associés, dans un délai suffisant pour leur permettre de voter en toute connaissance de cause sur les résolutions qui leur sont proposées, et reconnaît avoir été pleinement et utilement informée de l'ordre du jour et avoir reçu toutes les informations nécessaires à ce titre,

déclare, en tant que de besoin, renoncer à se prévaloir de tout vice de convocation ou délai légal ou statutaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

Désignation du Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

décide de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de trois exercices, qui commencera à compter de l'exercice 2025 et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2027 :

SAS EON ADVISORY

RCS Paris 980.535.934

Représentée par : Monsieur Florent TURNER

215 B, Boulevard Saint Germain - 75007 Paris

Monsieur Florent TURNER, agissant en sa qualité de représentant légal de la société EON ADVISORY, a d'ores et déjà fait savoir que cette dernière acceptait lesdites fonctions et déclaré qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et décision à cet égard

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

approuve ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

décide d'approuver ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 824.144,53 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée constate en outre, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Quitus au Président et au Directeur Général

L'Assemblée,

donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée,

décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Résultat net de l'exercice : 824.144,53 €

Affectation :

Compte « Report à nouveau » :

Le poste « Report à nouveau » est ainsi porté de 236.613 € à 1.060.757,53 €.

L'Assemblée prend par ailleurs acte qu'il n'y a jamais eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

SIXIEME RÉSOLUTION

Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, et approbation des dites conventions

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

[...]

HUITIEME RÉSOLUTION

Pouvoir pour formalités

L'Assemblée **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait du procès-verbal qui a été signé et certifié conforme par le Président de manière électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivant du Code civil par l'intermédiaire du prestataire de services www.docusign.com, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

Certifié conforme le 2 juillet 2025

Le Président

Baptiste BORNE

DocuSigned by:

D5429BF3FA4D49E...



AB COPAINS

Numéro SIRET : 89950755200029

Code APE : 1071C

229 rue Solférino

59000 Lille

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024



DocuSigned by:

D5429BF3FA4D49E...

Certifiés conformes par le Président
Monsieur Baptiste Borne

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Bilan détaillé	7
<i>ACTIF</i>	7
<i>Actif immobilisé</i>	7
<i>Actif circulant</i>	8
<i>PASSIF</i>	10
<i>Capitaux Propres</i>	10
<i>Provisions pour risques et charges</i>	10
<i>Emprunts et dettes</i>	10
Compte de résultat	13
Compte de résultat détaillé	16
Soldes intermédiaires de gestion	21
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	24
Annexes 2024	29
<i>PREAMBULE</i>	29
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	29
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	29
<i>FONDS COMMERCIAL</i>	29
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	30
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	32
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	33
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	33
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	34
<i>RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES</i>	35
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	36
Liasse fiscale 2024	38

AB COPAINS

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AB COPAINS pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 61 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	7 847 831,77 Euros
chiffre d'affaires	7 165 674,46 Euros
résultat net comptable	824 144,53 Euros

Fait à PARIS
Le 07/05/2025

Signature de l'Expert Comptable

Yohan HACCOUN



AB COPAINS

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement	22 500	14 591	7 909	12 409	- 4 500
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	539 500		539 500	539 500	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 903	57 736	118 167	74 338	43 829
Autres immobilisations corporelles	1 481 483	166 190	1 315 293	611 355	703 938
Immobilisations en cours	105 185		105 185	1 500	103 685
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	450		450	450	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	317 338		317 338	146 957	170 381
TOTAL (I)	2 642 359	238 517	2 403 842	1 386 510	1 017 332
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements	184 600		184 600	85 000	99 600
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 600		1 600		1 600
Avances et acomptes versés sur commandes	88 223		88 223	17 473	70 750
Clients et comptes rattachés	250 032		250 032	112 605	137 427
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	5 981		5 981	300	5 681
. Personnel	921		921	286	635
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 853		92 853	72 554	20 299
. Autres				1 300	- 1 300
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	6 230		6 230	6 230	
Disponibilités	4 774 753		4 774 753	289 131	4 485 622
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	38 797		38 797	49 575	- 10 778
TOTAL (II)	5 443 990		5 443 990	634 454	4 809 536
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 086 349	238 517	7 847 832	2 020 964	5 826 868

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 825)	2 825	2 260	565
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 519 233	519 740	3 999 493
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	226	226	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	236 613	76 329	160 284
Résultat de l'exercice	824 145	160 284	663 861
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	5 583 042	758 839	4 824 203
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 115 132	810 532	304 600
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	27 672	48 320	- 20 648
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	587 178	233 357	353 821
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	145 539	42 703	102 836
. Organismes sociaux	147 205	60 254	86 951
. Etat, impôts sur les bénéfices	223 112	35 450	187 662
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		19 203	- 19 203
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 058	4 466	6 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 895	7 841	54
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 264 789	1 262 124	1 002 665
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 847 832	2 020 964	5 826 868

AB COPAINS

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	22 500	14 591	7 909	12 409	- 4 500
20110000000 FRAIS DE CONSTITUTION	22 500		22 500	22 500	
28010000000 FRAIS D'ETABLISSEMENT		14 591	-14 591	-10 091	- 4 500
Concessions, brevets, droits similaires	539 500		539 500	539 500	
20500000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	22 000		22 000	22 000	
20510000000 DROIT AU BAIL ABBESSE	180 000		180 000	180 000	
20511000000 DROIT AU BAIL TIQUETONNE	137 500		137 500	137 500	
20512000000 DROIT AU BAIL MARAIS	200 000		200 000	200 000	
Installations tech., matériel & outillage indu	175 903	57 736	118 167	74 338	43 829
21540000000 MATERIEL INDUSTRIEL	147 922		147 922	78 613	69 309
21541000000 MATERIEL INDUSTRIEL ABBESSES	18 912		18 912	18 912	
21542000000 MATERIEL MARAIS	3 800		3 800	3 800	
21550000000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	5 269		5 269	5 269	
28154000000 AMORT. MATERIEL INDUS.		54 311	-54 311	-29 885	- 24 426
28155000000 AMORT OUTILLAGE INDUST.		3 425	-3 425	-2 371	- 1 054
Autres immobilisations corporelles	1 481 483	166 190	1 315 293	611 355	703 938
21810000000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	158 506		158 506	146 007	12 499
21811000000 INSTALL GENE AGENC ABBESSES	110 946		110 946	110 946	
21811200000 OPERA	119 371		119 371		119 371
21811300000 PARLY 2	93 192		93 192		93 192
21812000000 INSTALL GENE AGENC MARAIS	91 479		91 479	91 479	
21813000000 INSTAL & AGENCEMENT BEAUGRENELLE	94 683		94 683	90 900	3 783
21814000000 INSTAL GENE ET AGENC VICTOR HUGO	79 463		79 463	79 463	
21815000000 YVES TOUDIC	91 959		91 959		91 959
21816000000 LEGENDRE	112 172		112 172		112 172
21817000000 SAINT PERES	130 314		130 314		130 314
21819000000 MONTORGUEIL	109 625		109 625		109 625
21820000000 MATERIEL DE TRANSPORT	998		998	998	
21830000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	7 123		7 123	7 123	
21832000000 MATERIEL INFORMATIQUE MARAIS	631		631	631	
21840000000 MOBILIER	23 506		23 506	23 506	
21841100000 MOBILIER ABBESSES	3 078		3 078	3 078	
21841120000 MOBILIER OPERA	43 781		43 781		43 781
21841130000 MOBILIER PARLY 2	14 377		14 377		14 377
21841200000 MOBILIER MARAIS	22 194		22 194	22 194	
21841300000 MOBILIER BEAUGRENELLE	40 456		40 456	40 456	
21841400000 MOBILIER VICTOR HUGO	41 943		41 943	41 943	
21841500000 MOBILIER YVES TOUDIC	25 678		25 678		25 678
21841600000 MOBILIER LEGENDRE	20 705		20 705		20 705
21841700000 MOBILIER SAINTS-PERES	26 737		26 737		26 737
21841800000 MOBILIER MONTORGUEIL	18 566		18 566		18 566
28181000000 AMORT. INSTAL ET AGENCEMENT GENERAL		109 282	-109 282	-29 900	- 79 382
28182000000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		316	-316	-116	- 200
28183000000 AMORT. MAT BUREAU INFORMATIQUE		6 009	-6 009	-4 041	- 1 968
28184000000 AMORT MOBILIER		50 582	-50 582	-13 313	- 37 269
Immobilisations en cours	105 185		105 185	1 500	103 685
23100000000 IMMOBILISAT. CORPORELLES EN COURS	3 000		3 000	1 500	1 500
23110000000 TRAVAUX EN COURS LILLE	102 185		102 185		102 185
Autres participations	450		450	450	
26180000000 AUTRES TITRES	450		450	450	
Autres immobilisations financières	317 338		317 338	146 957	170 381
27500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	12 913		12 913	12 913	
27510000000 DEPOTS	6 900		6 900	6 430	470
27511000000 DEPOT GARANTIE TIQUETONNE	30 768		30 768	30 768	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
27512000000 DEPOT GARANTIE ABBESSES	45 990		45 990	45 990	
27513000000 DEPOT GARANTIE MARAIS	7 250		7 250	7 250	
27514000000 DEPOT GARANTIE VICTOR HUGO	14 000		14 000	14 000	
27515000000 DEPOT GARANTIE BEAUGRENELLE	33 868		33 868	29 607	4 261
27516000000 DEPOT GARANTIE YVES TOUDIC	9 800		9 800		9 800
27517000000 DEPOT GARANTIE RUE LEGENDRE	21 000		21 000		21 000
27518000000 DEPOT GARANTIE LILLE	11 100		11 100		11 100
27519000000 DG OPERA	20 000		20 000		20 000
27520000000 DEPOT GARANTIE SAINTS PERES	22 500		22 500		22 500
27521000000 DEPOT GARANTIE PARLY2	15 000		15 000		15 000
27522000000 DEPOT GARANTIE MONTORGUEIL	25 000		25 000		25 000
27523000000 ROYALE	18 750		18 750		18 750
27524000000 DG RUE DES ROSIERS	22 500		22 500		22 500
TOTAL (I)	2 642 359	238 517	2 403 842	1 386 510	1 017 332
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	184 600		184 600	85 000	99 600
31100000000 MATIERE (OU GROUPE) A	113 557		113 557	52 000	61 557
32200000000 FOURNITURES CONSOMMABLES	54 389		54 389	33 000	21 389
32220000000 PRODUITS D'ENTRETIEN	16 654		16 654		16 654
Marchandises	1 600		1 600		1 600
37100000000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	1 600		1 600		1 600
Avances & acomptes versés sur commandes	88 223		88 223	17 473	70 750
40910000000 FOURNIS. AVANC. & ACOMPT. SUR CDES	88 223		88 223	17 473	70 750
Clients et comptes rattachés	250 032		250 032	112 605	137 427
41100000000 CLIENTS DIVERS	250 032		250 032	112 605	137 427
. Fournisseurs débiteurs	5 981		5 981	300	5 681
40100000000 FOURNISSEURS DIVERS	5 981		5 981	300	5 681
. Personnel	921		921	286	635
42100100000 PERSONNEL : REMUNERATIONS TROP VERSE	121		121	121	
42500000000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	800		800	165	635
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 853		92 853	72 554	20 299
44562000000 TVA S/IMMO	15 771		15 771	6 869	8 902
44566000000 TVA DEDUCTIBLE	47 653		47 653	37 525	10 128
44566200000 TVA DEDUCTIBLE INTRACOM				365	- 365
44567000000 CREDIT DE TVA A REPORTER	6 007		6 007	10 852	- 4 845
44571000000 TVA COLLECTEE 20%	48		48		48
44583000000 REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	3 075		3 075	16 875	- 13 800
44586000000 TVA S/FNP	20 297		20 297	68	20 229
. Autres				1 300	- 1 300
45500000000 ASSOCIES COMPTES COURANTS				1 300	- 1 300
Valeurs mobilières de placement	6 230		6 230	6 230	
50810000000 AUTRES VALEURS MOBILIERES	6 230		6 230	6 230	
Disponibilités	4 774 753		4 774 753	289 131	4 485 622
51140000000 TICKETS RESTAURANTS	3 382		3 382		3 382
51150000000 PAYPAL	1 292		1 292	1 069	223
51160000000 EPICERY				263	- 263
51180000000 REMISE CB	42 246		42 246	46 595	- 4 349
51220000000 CAISSE D EPARGNE	4 443 431		4 443 431	68 302	4 375 129
51221000000 CAISSE EPARGNE ESPECE	89 737		89 737		89 737
51230000000 BANQUE NEF	3 350		3 350	52 832	- 49 482
51240000000 SOCIETE GENERALE	117 630		117 630	62 495	55 135
51241000000 SOCIETE GENERALE B2B	64 305		64 305		64 305
51250000000 CAT CAISSE EPARGNE				40 000	- 40 000
53000000000 CAISSE	9 380		9 380	17 573	- 8 193
Charges constatées d'avance	38 797		38 797	49 575	- 10 778

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	38 797		38 797	49 575	- 10 778
TOTAL (II)	5 443 990		5 443 990	634 454	4 809 536
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 086 349	238 517	7 847 832	2 020 964	5 826 868

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 825) 10130000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	2 825 2 825	2 260 2 260	565 565
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 10410000000 PRIMES D'EMISSION	4 519 233 4 519 233	519 740 519 740	3 999 493 3 999 493
Réserve légale 10610000000 RESERVE LEGALE	226 226	226 226	
Report à nouveau 11000000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	236 613 236 613	76 329 76 329	160 284 160 284
Résultat de l'exercice	824 145	160 284	663 861
TOTAL (I)	5 583 042	758 839	4 824 203
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	1 115 132	810 532	304 600
16410000000 EMPRUNT	101 812	125 315	- 23 503
16412000000 EMPRUNT CE 50K	46 078		46 078
16416000000 EMPRUNT SG 50K	39 573	49 217	- 9 644
16420000000 EMPRUNT NEF	85 081	106 071	- 20 990
16421000000 EMPRUNT NEF 150K ABESSES	124 968	145 086	- 20 118
16430000000 EMPRUNT CE 75K CHAMPS ELYSEE	53 046	67 093	- 14 047
16440000000 EMPRUNT 75K	62 528	71 954	- 9 426
16450000000 EMPRUNT CE 180K- MARAIS	147 991	170 796	- 22 805
16460000000 EMPRUNT 75K	62 594	75 000	- 12 406
16470000000 EMPRUNT SG 80K	71 461		71 461
16480000000 EMPRUNT CE 150K	150 000		150 000
16490000000 EMPRUNT CE 170K	170 000		170 000
Associés	27 672	48 320	- 20 648
45511000000 C/C ASSOCIE BAPTISTE BORNE	121	11 100	- 10 979
45511100000 PRET HONNEUR BAPTISTE	5 640	9 750	- 4 110
45512000000 C/C ASSOCIE GIOVANNI AMICO	16 356	17 970	- 1 614
45512100000 PRET HONNEUR GIOVANNI	5 555	9 500	- 3 945
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	587 178	233 357	353 821
40100000000 FOURNISSEURS DIVERS	465 393	232 949	232 444
40810000000 FOURNISSEURS	121 785	408	121 377
. Personnel	145 539	42 703	102 836
42100000000 PERSONNEL : REMUNERATIONS DUES	1 737	7 528	- 5 791
42820000000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	143 802	35 175	108 627
. Organismes sociaux	147 205	60 254	86 951
43100000000 SECURITE SOCIALE	70 982	32 746	38 236
43702000000 PREVOYANCE	23 046	9 143	13 903
43703000000 RETRAITE	21 035	9 626	11 409
43800000000 ORG. SOC. CHARG. A PAY. & PROD.	1 470	701	769
43820000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	30 673	8 039	22 634
. Etat, impôts sur les bénéfices	223 112	35 450	187 662
44400000000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	223 112	35 450	187 662
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		19 203	- 19 203
44520000000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE		365	- 365

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
44580000000 TVA A REGULARISER		18 838	- 18 838
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 058	4 466	6 592
44210000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 361	2 101	260
44860000000 AUTRES CHARGES A PAYER	8 697	1 982	6 715
44862000000 TAXE APPRENTISSAGE		127	- 127
44863000000 FORMATION CONTINUE		256	- 256
Autres dettes	7 895	7 841	54
41100000000 CLIENTS DIVERS	54		54
46711000000 NDF BAPTISTE	6 685	6 685	
46712000000 NDF GIOVANNI	1 156	1 156	
TOTAL (IV)	2 264 789	1 262 124	1 002 665
TOTAL PASSIF (I à V)	7 847 832	2 020 964	5 826 868

AB COPAINS

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	3 342		3 342	3 342	N/S
Production vendue biens	7 161 661		7 161 661	2 611 183	174,27
Production vendue services	672		672	97	592,78
Chiffres d'affaires Nets	7 165 674		7 165 674	2 611 280	174,41
Production stockée					
Production immobilisée			54 721	28 888	25 833
Subventions d'exploitation				28 667	- 28 667
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			13 144		13 144
Autres produits			631	125	506
Total des produits d'exploitation (I)			7 234 170	2 668 959	4 565 211
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 935		5 935
Variation de stock (marchandises)			-1 600		- 1 600
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 050 286	744 821	1 305 465
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-99 600	-59 450	- 40 150
Autres achats et charges externes			1 708 688	608 652	1 100 036
Impôts, taxes et versements assimilés			19 914	22 806	- 2 892
Salaires et traitements			1 819 212	827 950	991 262
Charges sociales			452 960	210 904	242 056
Dotations aux amortissements sur immobilisations			148 800	58 930	89 870
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1 739	417	1 322
Total des charges d'exploitation (II)			6 106 334	2 415 030	3 691 304
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 127 836	253 929	873 907
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			1 411	12	1 399
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			1 411	12	1 399
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			41 112	15 518	25 594
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			41 112	15 518	25 594
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-39 701	-15 506	- 24 195
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 088 135	238 424	849 711

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 000		28 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 371	- 1 371	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	28 000	1 371	26 629	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 995	27 189	- 6 194	-22,78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 438	- 4 438	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	20 995	31 628	- 10 633	-33,62
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 005	-30 256	37 261	123,15
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	270 996	47 883	223 113	465,95
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 263 581	2 670 342	4 593 239	172,01
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	6 439 436	2 510 058	3 929 378	156,55
RESULTAT NET	824 145	160 284	663 861	414,18
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AB COPAINS

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	3 342		3 342		3 342	N/S
7070000000 VENTES DE MARCHANDISE	3 342		3 342		3 342	N/S
Production vendue biens	7 161 661		7 161 661	2 611 183	4 550 478	174,27
7011000000 CA TIQUETONNE	1 425 531		1 425 531	1 124 963	300 568	26,72
70111100000 CA 10% TIQUETONNE	370 374		370 374		370 374	N/S
70112000000 CA B2B	652 687		652 687	210 665	442 022	209,82
70113000000 CA ABBESSES	716 274		716 274	593 329	122 945	20,72
70113100000 ABBESSES 10%	178 808		178 808		178 808	N/S
70114000000 POP UP	76 942		76 942	101 149	- 24 207	-23,93
70114100000 POP UP 10%	27 432		27 432		27 432	N/S
70115000000 BLANCS MANTEAUX	615 697		615 697	223 575	392 122	175,39
70115100000 CA BLANCS MATNEAUX 10	126 712		126 712		126 712	N/S
70116000000 BEAUGRENELLE	566 650		566 650	122 217	444 433	363,64
70116100000 BEAUGRENELLE 10%	116 475		116 475		116 475	N/S
70117000000 CA VICTOR HUGO	489 086		489 086	20 294	468 792	N/S
70117100000 CA VICTOR HUGO 10%	85 412		85 412		85 412	N/S
70118000000 LEGENDRE	412 060		412 060		412 060	N/S
70118100000 LEGENDRE 10%	106 749		106 749		106 749	N/S
70119000000 CA YVES TOUDIC	114 305		114 305		114 305	N/S
70119100000 CA YVES TOUDIC 10%	172 361		172 361		172 361	N/S
70120000000 UBER	332 731		332 731	170 171	162 560	95,53
70121000000 DELIVEROO				26 185	- 26 185	-100
70122000000 SITE INTERNET	45 608		45 608	25 335	20 273	80,02
70122300000 CA EPICERY				4 648	- 4 648	-100
70123000000 SAINTS PERES	243 766		243 766		243 766	N/S
70123100000 SAINT PERES 10%	75 618		75 618		75 618	N/S
70124000000 MONTORGUEIL	51 252		51 252		51 252	N/S
70124100000 MONTORGEUIL 10%	59 379		59 379		59 379	N/S
70125000000 CA PARLY 2	95 344		95 344		95 344	N/S
70125100000 CA PARLY 2 10%	11 314		11 314		11 314	N/S
70126000000 CA OPERA	8 224		8 224		8 224	N/S
70126100000 CA OPERA 10%	1 951		1 951		1 951	N/S
70910000000 SUR VENTES DE PRODUIT	-17 081		-17 081	-11 349	- 5 732	50,51
Production vendue services	672		672	97	575	592,78
70850000000 PORTS ET FRAIS ACCESS	672		672	97	575	592,78
Chiffre d'affaires Net	7 165 674		7 165 674	2 611 280	4 554 394	174,41

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Production immobilisée	54 721	28 888	25 833	89,42
72200000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 721	28 888	25 833	89,42
Subventions d'exploitation		28 667	- 28 667	-100
74000000000 subvention		28 667	- 28 667	-100
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	13 144		13 144	N/S
79100000000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.	13 144		13 144	N/S
Autres produits	631	125	506	404,80
75800000000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	631	125	506	404,80
Total des produits d'exploitation (I)	7 234 170	2 668 959	4 565 211	171,05
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	5 935		5 935	N/S
60700000000 ACHATS DE MARCHANDISES	5 935		5 935	N/S

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Variation de stock (marchandises)	-1 600		- 1 600	N/S
60370000000 VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES	-1 600		- 1 600	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnement	2 050 286	744 821	1 305 465	175,27
60100000000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOURN.)	5 682		5 682	N/S
60110000000 MATIERE (OU GROUPE) A	1 828 114	660 529	1 167 585	176,77
60120000000 MATIERE (OU GROUPE) B	40		40	N/S
60260000000 EMBALLAGES	216 450	84 292	132 158	156,79
Variation de stock (matières premières et autres approv.	-99 600	-59 450	- 40 150	67,54
60310000000 VARIAT. STOCKS MAT. PREM. ET FOURN	-61 557	-42 950	- 18 607	43,32
60320000000 VARIAT. STOCKS AUTRES APPROVISION.	-38 043	-16 500	- 21 543	130,56
Autres achats et charges externes	1 708 688	608 652	1 100 036	180,73
60400000000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERVICES	38 465	11 258	27 207	241,67
60610000000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, ENERGIE	76 158	39 693	36 465	91,87
60614000000 CARBURANT	14 339		14 339	N/S
60630000000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.	227 168	95 693	131 475	137,39
60640000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 128	804	2 324	289,05
61320000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 011		4 011	N/S
61321000000 LOYER MONTREUIL	48 026	37 707	10 319	27,37
61321100000 LOYER TIQUETONNE	33 071	32 146	925	2,88
61321200000 LOYERS ABESSES	59 168	46 026	13 142	28,55
61321300000 LOYER MARAIS	21 260		21 260	N/S
61321400000 LOYER BEAUGRENELLE	100 224	14 587	85 637	587,08
61321500000 LOYER VICTOR HUGO	46 551		46 551	N/S
61321600000 LOYER YVES TOUDIC	36 468		36 468	N/S
61321700000 LOYER LEGENDRE	66 375		66 375	N/S
61321800000 LOYER RUE DES SAINTS PERES	52 657		52 657	N/S
61321900000 LOYER MONTORGUEIL	66 667		66 667	N/S
61322000000 LOYER PARLY 2	6 654		6 654	N/S
61350000000 LOCATIONS MOBILIERES	8 811	2 165	6 646	306,97
61351000000 LOCATION CORHOFI	15 635	14 281	1 354	9,48
61351100000 FRANFINANCE	7 696		7 696	N/S
61351200000 GRENKE	6 752		6 752	N/S
61351300000 LEASECOM	8 081		8 081	N/S
61351400000 LEASY	3 809		3 809	N/S
61352000000 LOCATION PETIT FORESTIER		6 003	- 6 003	-100
61353000000 LOCATION CEGID	588	588		0,00
61354000000 SYSTEME SECURITE	4 474	1 476	2 998	203,12
61355000000 TPE	4 462	1 465	2 997	204,57
61356000000 STRICHER	32 507	8 693	23 814	273,94
61357000000 LIXXBAIL	23 383	1 200	22 183	N/S
61358000000 MACHINE CAFE	440	1 100	- 660	-60,00
61400000000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	38 797	14 603	24 194	165,68
61520000000 ENTRETIENS SUR BIENS IMMOBILIERS	14 793	2 701	12 092	447,69
61521000000 ENTRETIEN ET NETTOYAGE	87 693		87 693	N/S
61550000000 SUR BIENS MOBILIERES	9 963	14 876	- 4 913	-33,03
61551000000 SUEZ	13 779		13 779	N/S
61560000000 MAINTENANCE		2 325	- 2 325	-100
61600000000 PRIMES D'ASSURANCE	19 143	8 401	10 742	127,87
61661000000 ASSURANCE S/EMP	4 895	2 107	2 788	132,32
61810000000 DOCUMENTATION GENERALE		246	- 246	-100
62110000000 PERSONNEL INTERIMAIRE		616	- 616	-100
62220000000 COMMISSIONS UBER	70 750	38 923	31 827	81,77
62221000000 COMMISSIONS POP UP	27 725	16 772	10 953	65,31
62222000000 COMMISSIONS DELIVEROO		7 438	- 7 438	-100
62223000000 COMMISSIONS EPICERY		1 844	- 1 844	-100
62260000000 HONORAIRES	57 196	66 938	- 9 742	-14,55
62261000000 HONORAIRES COMPTABLES	53 167	21 410	31 757	148,33
62262000000 HONORAIRE S/BAIL	101 400		101 400	N/S
62270000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	350	537	- 187	-34,82
62280000000 DIVERS	12 036	2 750	9 286	337,67
62310000000 ANNONCES ET INSERTIONS	18 298	14 539	3 759	25,85

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
62311000000 FRAIS COMMUNICATION UBER	25 280	5 223	20 057	384,01
62312000000 ATELIER DU TOTE BAG	17 585	12 185	5 400	44,32
62360000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	7 038	834	6 204	743,88
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	17		17	N/S
62420000000 TRANSPORTS SUR VENTES	3 711	582	3 129	537,63
62430000000 TRANSPORTS ENTRE ETS OU CHANTIERS	1 783	2 810	- 1 027	-36,55
62510000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 220	6 625	11 595	175,02
62570000000 RECEPTIONS	14 128	7 413	6 715	90,58
62600000000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	363	383	- 20	-5,22
62610000000 TELEPHONIE	4 683	2 336	2 347	100,47
62720000000 COMMISSIONS & FRAIS SUR EMPRUNTS	10 550	14 904	- 4 354	-29,21
62780000000 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SERV.	11 717	8 562	3 155	36,85
62781000000 COM CB	46 601	14 881	31 720	213,16
Impôts, taxes et versements assimilés	19 914	22 806	- 2 892	-12,68
63120000000 TAXE D'APPRENTISSAGE		4 170	- 4 170	-100
63330000000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.		4 062	- 4 062	-100
63350000000 VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE APP.	1 470	754	716	94,96
63511000000 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	4 548	1 847	2 701	146,24
63511200000 CVAE	10 175	386	9 789	N/S
63512000000 TAXES FONCIERES	3 721	1 024	2 697	263,38
63540000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE		10 563	- 10 563	-100
Salaires et traitements	1 819 212	827 950	991 262	119,72
64110000000 SALAIRES APPOINTEMENTS	1 529 179	705 168	824 011	116,85
64120000000 CONGES PAYES	108 627	27 571	81 056	293,99
64130000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	157 145	83 390	73 755	88,45
64131000000 REMUNERATION STAGIAIRE		462	- 462	-100
64140000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	19 453	9 425	10 028	106,40
64143000000 INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	4 809	1 933	2 876	148,78
Charges sociales	452 960	210 904	242 056	114,77
64510000000 COTISATIONS URSSAF	304 703	143 445	161 258	112,42
64520000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	46 165	19 729	26 436	134,00
64530000000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	75 829	41 067	34 762	84,65
64580000000 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SOC.	22 635	6 297	16 338	259,46
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	3 628	366	3 262	891,26
Dotations aux amortissements sur immobilisations	148 800	58 930	89 870	152,50
68111000000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 500	4 500		0,00
68112000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 300	54 430	89 870	165,11
Autres charges	1 739	417	1 322	317,03
65110000000 REDEV. CONCESS. BREV. LIC, MARQ,...	1 091	338	753	222,78
65800000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	648	79	569	720,25
Total des charges d'exploitation (II)	6 106 334	2 415 030	3 691 304	152,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 127 836	253 929	873 907	344,15
Autres intérêts et produits assimilés	1 411	12	1 399	N/S
76400000000 REVENUS VALEURS MOBIL. PLACEMENT	1 411	12	1 399	N/S
Total des produits financiers (V)	1 411	12	1 399	N/S
Intérêts et charges assimilées	41 112	15 518	25 594	164,93
66116000000 DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	41 112	15 518	25 594	164,93
Total des charges financières (VI)	41 112	15 518	25 594	164,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-39 701	-15 506	- 24 195	156,04
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 088 135	238 424	849 711	356,39
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 000		28 000	N/S
77180000000 AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. GEST.	28 000		28 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 371	- 1 371	-100
77560000000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 371	- 1 371	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	28 000	1 371	26 629	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 995	27 189	- 6 194	-22,78

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
67120000000 PENALITES AMENDES FISC. & PENALES	5 845	366	5 479	N/S
67180000000 AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. GEST.	15 150	26 823	- 11 673	-43,52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 438	- 4 438	-100
67560000000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 438	- 4 438	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	20 995	31 628	- 10 633	-33,62
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 005	-30 256	37 261	123,15
Impôts sur les bénéfices (X)	270 996	47 883	223 113	465,95
69500000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	270 996	47 883	223 113	465,95
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 263 581	2 670 342	4 593 239	172,01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 439 436	2 510 058	3 929 378	156,55
RESULTAT NET	824 145	160 284	663 861	414,18

AB COPAINS

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	3 342		3 342	N/S
- Coût direct d'achat	5 935		5 935	N/S
+/- Variation du stock de marchandises	-1 600		- 1 600	N/S
Marge commerciale (I)	-994		- 994	N/S
Taux de marge commerciale	-29,73 %	%		
+ Production vendue	7 162 333	2 611 280	4 551 053	174,28
+ Production stockée				
+ Production immobilisée	54 721	28 888	25 833	89,42
Production de l'exercice	7 217 054	2 640 167	4 576 887	173,36
- Matières premières et approvisionnements consommés	1 950 686	685 371	1 265 315	184,62
- Sous-traitance directe	38 465	11 258	27 207	241,67
Marge brute sur production (II)	5 227 903	1 943 538	3 284 365	168,99
Taux de marge brute sur production	%	%		
Marge brute globale (I + II)	5 226 910	1 943 538	3 283 372	168,94
Taux de marge brute globale	72,39 %	73,61 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 670 223	597 394	1 072 829	179,58
Valeur ajoutée produite	3 556 687	1 346 145	2 210 542	164,21
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	49,26 %	50,99 %		
+ Subventions d'exploitation		28 667	- 28 667	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	19 914	22 806	- 2 892	-12,68
- Salaires et traitements	1 819 212	827 950	991 262	119,72
- Charges sociales	452 960	210 904	242 056	114,77
Excédent brut d'exploitation	1 264 601	313 152	951 449	303,83
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	17,51 %	11,86 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	148 800	58 930	89 870	152,50
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	631	125	506	404,80
- Autres charges de gestion courante	1 739	417	1 322	317,03
+ Transfert de charges d'exploitation	13 144		13 144	N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	1 127 836	253 929	873 907	344,15
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	15,62 %	9,62 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 411	12	1 399	N/S
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	41 112	15 518	25 594	164,93
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	1 088 135	238 424	849 711	356,39
Résultat courant / chiffre d'affaires	15,07 %	9,03 %		

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 000		28 000	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 371	- 1 371	-100
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 995	27 189	- 6 194	-22,78
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 438	- 4 438	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	7 005	-30 256	37 261	123,15
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	270 996	47 883	223 113	465,95
Résultat net Comptable	824 145	160 284	663 861	414,18
Résultat net / chiffre d'affaires	11,41 %	6,07 %		

AB COPAINS

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	3 342		3 342	N/S
7070000000 VENTES DE MARCHANDISES	3 342		3 342	N/S
- Coût direct d'achat	5 935		5 935	N/S
6070000000 ACHATS DE MARCHANDISES	5 935		5 935	N/S
+/- Variation du stock de marchandises	-1 600		- 1 600	N/S
6037000000 VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES	-1 600		- 1 600	N/S
Marge commerciale (I)	-994		- 994	N/S
Taux de marge commerciale	-29,73 %	%		
+Production vendue	7 162 333	2 611 280	4 551 053	174,28
7011000000 CA TIQUETONNE	1 425 531	1 124 963	300 568	26,72
70111100000 CA 10% TIQUETONNE	370 374		370 374	N/S
70112000000 CA B2B	652 687	210 665	442 022	209,82
70113000000 CA ABBESSES	716 274	593 329	122 945	20,72
70113100000 ABBESSES 10%	178 808		178 808	N/S
70114000000 POP UP	76 942	101 149	- 24 207	-23,93
70114100000 POP UP 10%	27 432		27 432	N/S
70115000000 BLANCS MANTEAUX	615 697	223 575	392 122	175,39
70115100000 CA BLANCS MATNEAUX 10%	126 712		126 712	N/S
70116000000 BEAUGRENELLE	566 650	122 217	444 433	363,64
70116100000 BEAUGRENELLE 10%	116 475		116 475	N/S
70117000000 CA VICTOR HUGO	489 086	20 294	468 792	N/S
70117100000 CA VICTOR HUGO 10%	85 412		85 412	N/S
70118000000 LEGENDRE	412 060		412 060	N/S
70118100000 LEGENDRE 10%	106 749		106 749	N/S
70119000000 CA YVES TOUDIC	114 305		114 305	N/S
70119100000 CA YVES TOUDIC 10%	172 361		172 361	N/S
70120000000 UBER	332 731	170 171	162 560	95,53
70121000000 DELIVEROO		26 185	- 26 185	-100
70122000000 SITE INTERNET	45 608	25 335	20 273	80,02
70122300000 CA EPICERY		4 648	- 4 648	-100
70123000000 SAINTS PERES	243 766		243 766	N/S
70123100000 SAINT PERES 10%	75 618		75 618	N/S
70124000000 MONTORGUEIL	51 252		51 252	N/S
70124100000 MONTORGEUIL 10%	59 379		59 379	N/S
70125000000 CA PARLY 2	95 344		95 344	N/S
70125100000 CA PARLY 2 10%	11 314		11 314	N/S
70126000000 CA OPERA	8 224		8 224	N/S
70126100000 CA OPERA 10%	1 951		1 951	N/S
70850000000 PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACT.	672	97	575	592,78
70910000000 SUR VENTES DE PRODUITS FINIS	-17 081	-11 349	- 5 732	50,51
+Production immobilisée	54 721	28 888	25 833	89,42
72200000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 721	28 888	25 833	89,42
Production de l'exercice	7 217 054	2 640 167	4 576 887	173,36
- Matières premières et approvisionnements consommés	1 950 686	685 371	1 265 315	184,62
60100000000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOURN.)	5 682		5 682	N/S
60110000000 MATIERE (OU GROUPE) A	1 828 114	660 529	1 167 585	176,77
60120000000 MATIERE (OU GROUPE) B	40		40	N/S
60260000000 EMBALLAGES	216 450	84 292	132 158	156,79
60310000000 VARIAT. STOCKS MAT. PREM. ET FOURN	-61 557	-42 950	- 18 607	43,32
60320000000 VARIAT. STOCKS AUTRES APPROVISION.	-38 043	-16 500	- 21 543	130,56
- Sous-traitance directe	38 465	11 258	27 207	241,67
60400000000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERVICES	38 465	11 258	27 207	241,67
Marge brute sur production (II)	5 227 903	1 943 538	3 284 365	168,99
Taux de marge brute sur production	72,44 %	73,61 %		

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Marge brute globale (I + II)	5 226 910	1 943 538	3 283 372	168,94
Taux de marge brute globale	72,39 %	73,61 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 670 223	597 394	1 072 829	179,58
6061000000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, ENERGIE	76 158	39 693	36 465	91,87
6061400000 CARBURANT	14 339		14 339	N/S
6063000000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.	227 168	95 693	131 475	137,39
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 128	804	2 324	289,05
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 011		4 011	N/S
6132100000 LOYER MONTREUIL	48 026	37 707	10 319	27,37
61321100000 LOYER TIQUETONNE	33 071	32 146	925	2,88
61321200000 LOYERS ABESSES	59 168	46 026	13 142	28,55
61321300000 LOYER MARAIS	21 260		21 260	N/S
61321400000 LOYER BEAUGRENELLE	100 224	14 587	85 637	587,08
61321500000 LOYER VICTOR HUGO	46 551		46 551	N/S
61321600000 LOYER YVES TOUDIC	36 468		36 468	N/S
61321700000 LOYER LEGENDRE	66 375		66 375	N/S
61321800000 LOYER RUE DES SAINTS PERES	52 657		52 657	N/S
61321900000 LOYER MONTORGUEIL	66 667		66 667	N/S
61322000000 LOYER PARLY 2	6 654		6 654	N/S
61350000000 LOCATIONS MOBILIERES	8 811	2 165	6 646	306,97
61351000000 LOCATION CORHOFI	15 635	14 281	1 354	9,48
61351100000 FRANFINANCE	7 696		7 696	N/S
61351200000 GRENKE	6 752		6 752	N/S
61351300000 LEASECOM	8 081		8 081	N/S
61351400000 LEASY	3 809		3 809	N/S
61352000000 LOCATION PETIT FORESTIER		6 003	- 6 003	-100
61353000000 LOCATION CEGID	588	588		0,00
61354000000 SYSTEME SECURITE	4 474	1 476	2 998	203,12
61355000000 TPE	4 462	1 465	2 997	204,57
61356000000 STRICHER	32 507	8 693	23 814	273,94
61357000000 LIXXBAIL	23 383	1 200	22 183	N/S
61358000000 MACHINE CAFE	440	1 100	- 660	-60,00
61400000000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	38 797	14 603	24 194	165,68
61520000000 ENTRETIENS SUR BIENS IMMOBILIERS	14 793	2 701	12 092	447,69
61521000000 ENTRETIEN ET NETTOYAGE	87 693		87 693	N/S
61550000000 SUR BIENS MOBILIERES	9 963	14 876	- 4 913	-33,03
61551000000 SUEZ	13 779		13 779	N/S
61560000000 MAINTENANCE		2 325	- 2 325	-100
61600000000 PRIMES D'ASSURANCE	19 143	8 401	10 742	127,87
61661000000 ASSURANCE S/EMP	4 895	2 107	2 788	132,32
61810000000 DOCUMENTATION GENERALE		246	- 246	-100
62110000000 PERSONNEL INTERIMAIRE		616	- 616	-100
62220000000 COMMISSIONS UBER	70 750	38 923	31 827	81,77
62221000000 COMMISSIONS POP UP	27 725	16 772	10 953	65,31
62222000000 COMMISSIONS DELIVEROO		7 438	- 7 438	-100
62223000000 COMMISSIONS EPICERY		1 844	- 1 844	-100
62260000000 HONORAIRES	57 196	66 938	- 9 742	-14,55
62261000000 HONORAIRES COMPTABLES	53 167	21 410	31 757	148,33
62262000000 HONORAIRE S/BAIL	101 400		101 400	N/S
62270000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	350	537	- 187	-34,82
62280000000 DIVERS	12 036	2 750	9 286	337,67
62310000000 ANNONCES ET INSERTIONS	18 298	14 539	3 759	25,85
62311000000 FRAIS COMMUNICATION UBER	25 280	5 223	20 057	384,01
62312000000 ATELIER DU TOTE BAG	17 585	12 185	5 400	44,32
62360000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	7 038	834	6 204	743,88
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	17		17	N/S
62420000000 TRANSPORTS SUR VENTES	3 711	582	3 129	537,63
62430000000 TRANSPORTS ENTRE ETS OU CHANTIERS	1 783	2 810	- 1 027	-36,55
62510000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 220	6 625	11 595	175,02
62570000000 RECEPTIONS	14 128	7 413	6 715	90,58
62600000000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	363	383	- 20	-5,22

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
6261000000 TELEPHONIE	4 683	2 336	2 347	100,47
6272000000 COMMISSIONS & FRAIS SUR EMPRUNTS	10 550	14 904	- 4 354	-29,21
6278000000 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SERV.	11 717	8 562	3 155	36,85
62781000000 COM CB	46 601	14 881	31 720	213,16
Valeur ajoutée produite	3 556 687	1 346 145	2 210 542	164,21
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	49,26 %	50,99 %		
+Subventions d'exploitation 74000000000 subvention		28 667 28 667	- 28 667 - 28 667	-100 -100
- Impôts, taxes et versements assimilés	19 914	22 806	- 2 892	-12,68
63120000000 TAXE D'APPRENTISSAGE		4 170	- 4 170	-100
63330000000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.		4 062	- 4 062	-100
63350000000 VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE APP.	1 470	754	716	94,96
63511000000 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	4 548	1 847	2 701	146,24
63511200000 CVAE	10 175	386	9 789	N/S
63512000000 TAXES FONCIERES	3 721	1 024	2 697	263,38
63540000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE		10 563	- 10 563	-100
- Salaires et traitements	1 819 212	827 950	991 262	119,72
64110000000 SALAIRES APPOINTEMENTS	1 529 179	705 168	824 011	116,85
64120000000 CONGES PAYES	108 627	27 571	81 056	293,99
64130000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	157 145	83 390	73 755	88,45
64131000000 REMUNERATION STAGIAIRE		462	- 462	-100
64140000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	19 453	9 425	10 028	106,40
64143000000 INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	4 809	1 933	2 876	148,78
- Charges sociales	452 960	210 904	242 056	114,77
64510000000 COTISATIONS URSSAF	304 703	143 445	161 258	112,42
64520000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	46 165	19 729	26 436	134,00
64530000000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	75 829	41 067	34 762	84,65
64580000000 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SOC.	22 635	6 297	16 338	259,46
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	3 628	366	3 262	891,26
Excédent brut d'exploitation	1 264 601	313 152	951 449	303,83
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	17,51 %	11,86 %		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	148 800	58 930	89 870	152,50
68111000000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 500	4 500		0,00
68112000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 300	54 430	89 870	165,11
+Autres produits de gestion courante	631	125	506	404,80
75800000000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	631	125	506	404,80
- Autres charges de gestion courante	1 739	417	1 322	317,03
65110000000 REDEV. CONCESS. BREV, LIC, MARQ,..	1 091	338	753	222,78
65800000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	648	79	569	720,25
+Transfert de charges d'exploitation	13 144		13 144	N/S
79100000000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.	13 144		13 144	N/S
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	1 127 836	253 929	873 907	344,15
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	15,62 %	9,62 %		
+Autres intérêts et produits assimilés	1 411	12	1 399	N/S
76400000000 REVENUS VALEURS MOBIL. PLACEMENT	1 411	12	1 399	N/S
- Intérêts et charges assimilées	41 112	15 518	25 594	164,93
66116000000 DES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	41 112	15 518	25 594	164,93
Résultat courant avant impôts	1 088 135	238 424	849 711	356,39
Résultat courant / chiffre d'affaires	15,07 %	9,03 %		
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 000		28 000	N/S
77180000000 AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. GEST.	28 000		28 000	N/S
+Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 371	- 1 371	-100
77560000000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 371	- 1 371	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 995	27 189	- 6 194	-22,78
67120000000 PENALITES AMENDES FISC. & PENALES	5 845	366	5 479	N/S

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
67180000000 AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. GEST.	15 150	26 823	- 11 673	-43,52
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 438	- 4 438	-100
67560000000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 438	- 4 438	-100
Résultat exceptionnel	7 005	-30 256	37 261	123,15
- Impôts sur les bénéfices	270 996	47 883	223 113	465,95
69500000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	270 996	47 883	223 113	465,95
Résultat net Comptable	824 145	160 284	663 861	414,18
Résultat net / chiffre d'affaires	11,41 %	6,07 %		

AB COPAINS

Annexes 2024

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 847 831,77 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 824 144,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 22 500 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	22 500		22 500	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	22 500		22 500	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 642 359 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	562 000			562 000
Immobilisations corporelles	766 819	995 752		1 762 571
Immobilisations financières	147 407	170 381		317 788
TOTAL	1 476 226	1 166 133		2 642 359

Amortissements et provisions d'actif = 238 517 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 091	4 500		14 591
Immobilisations corporelles	79 626	144 300		223 926
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	89 717	148 800		238 517

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	22 500	14 591	7 909	5 ans
Concessions et droits similaires	22 000	0	22 000	Non amortiss.
Droit au bail abbesses	180 000	0	180 000	Non amortiss.
Droit au bail tiquetonne	137 500	0	137 500	Non amortiss.
Droit au bail marais	200 000	0	200 000	Non amortiss.
Materiel industriel	147 922	54 311	93 611	de 5 à 10 ans
Materiel industriel abbesses	18 912	54 311	-35 399	5 ans
Materiel marais	3 800	54 311	-50 511	5 ans
Outils industriel	5 269	3 425	1 844	5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	158 506	109 282	49 224	de 5 à 10 ans
Install gene agenc abbesses	110 946	109 282	1 664	10 ans
Opera	119 371	109 282	10 088	10 ans
Parly 2	93 192	109 282	-16 090	10 ans
Install gene agenc marais	91 479	109 282	-17 803	10 ans
Instal & agencement beaugrenelle	94 683	109 282	-14 600	de 5 à 10 ans
Instal gene et agenc victor hugo	79 463	109 282	-29 819	10 ans
Yves toudic	91 959	109 282	-17 323	10 ans
Legendre	112 172	109 282	2 889	10 ans
Saint peres	130 314	109 282	21 031	10 ans
Montorgueil	109 625	109 282	342	10 ans
Materiel de transport	998	316	682	5 ans
Materiel de bureau et informatique	7 123	6 009	1 114	de 3 à 5 ans
Materiel informatique marais	631	6 009	-5 378	3 ans
Mobilier	23 506	50 582	-27 076	5 ans
Mobilier abbesses	3 078	50 582	-47 504	5 ans
Mobilier opera	43 781	50 582	-6 802	5 ans
Mobilier parly 2	14 377	50 582	-36 206	5 ans
Mobilier marais	22 194	50 582	-28 388	5 ans
Mobilier beaugrenelle	40 456	50 582	-10 126	5 ans
Mobilier victor hugo	41 943	50 582	-8 639	5 ans
Mobilier yves toudic	25 678	50 582	-24 904	5 ans
Mobilier legendre	20 705	50 582	-29 877	5 ans
Mobilier saints-peres	26 737	50 582	-23 845	5 ans
Mobilier montorgueil	18 566	50 582	-32 016	5 ans
Immobilisat. corporelles en cours	3 000	0	3 000	Non amortiss.
Travaux en cours lille	102 185	0	102 185	Non amortiss.
TOTAL	2 324 571	1 951 794	372 776	

Etat des créances = 705 921 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	317 338		317 338
Actif circulant & charges d'avance	388 583	388 583	
TOTAL	705 921	388 583	317 338

Charges constatées d'avance = 38 797 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 825 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2260	1,00	2 260
Titres émis	280238	0,10	28 024
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	282498	0,01	2 825

Etat des dettes = 2 264 789 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 115 132	207 972	782 173	124 987
Dettes financières diverses	27 672	27 672		
Fournisseurs	587 178	587 178		
Dettes fiscales & sociales	526 914	526 914		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 895	7 895		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 264 789	1 357 629	782 173	124 987

Charges à payer par postes du bilan = 306 426 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	121 785
Dettes fiscales & sociales	184 641
Autres dettes	
TOTAL	306 426

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 165 674 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 342	0,05 %
Ventes de produits finis	7 178 742	100,18 %
Produits des activités annexes	672	0,01 %
Rabais, remises & ristournes accord	-17 081	-0,24 %
TOTAL	7 165 674	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 270 996 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 127 836		1 127 836
Résultat financier	-39 701		-39 701
Résultat exceptionnel	7 005		7 005
Participation des salariés			
TOTAL	1 095 141	270 996	824 145

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes 2024 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 38 797 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	38 797
TOTAL	38 797

Charges à payer = 306 426 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(40810000000)	121 785
TOTAL	121 785

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(42820000000)	143 802
Org. soc. charg. à pay. & prod.(43800000000)	1 470
Charges sociales sur congés payés(43820000000)	30 673
Autres charges à payer(44860000000)	8 697
TOTAL	184 641

Annexes 2024 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	30/04/2021	30/04/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	20 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 825	2 260	2 260		
b) Nombre d'actions émises	282 498				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 165 674	2 611 280	856 518		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 243 941	267 097	123 893		
c) Impôt sur les bénéfices	270 996	47 883	16 551		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	972 945	219 214	107 342		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	824 145	160 284	76 555		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	3				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	3				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 819 212	827 950	201 745		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	452 960	210 904	49 141		

Observations complémentaires

Annexes 2024 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Néant

AB COPAINS

Liasse fiscale 2024

Liasse fiscale 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS

112

Adresse de l'entreprise 229 rue Solférino 59000 Lille

Durée de l'exercice précédent * 112

Numéro SIRET * 89950755200029

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122024			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	22 500	AC	14 591	7 909
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	539 500	AG		539 500
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	175 903	AS	57 736	118 167
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 481 483	AU	166 190	1 315 293
		Immobilisations en cours	AV	105 185	AW		105 185
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	450	CV		450
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	317 338	BI		317 338	
TOTAL (II)		BJ	2 642 359	BK	238 517	2 403 842	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	184 600	BM		184 600
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 600	BU		1 600
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	88 223	BW		88 223
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	250 032	BY		250 032
		Autres créances (3)	BZ	99 754	CA		99 754
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	6 230	CE		6 230
Disponibilités		CF	4 774 753	CG		4 774 753	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 797	CI		38 797	
	TOTAL (III)	CJ	5 443 990	CK		5 443 990	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 086 349	IA	238 517	7 847 832	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		AB COPAINS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....2 825.....)	DA	2 825		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	4 519 233		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	226		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	236 613		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	824 145		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 583 042		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 115 132		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 672		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	587 178		
	Dettes fiscales et sociales	DY	526 914		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	7 895		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 264 789		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 847 832		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 357 629		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		AB COPAINS				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 342	FB		FC	3 342	
	Production vendue { biens * services *	FD	7 161 661	FE		FF	7 161 661	
		FG	672	FH		FI	672	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 165 674	FK		FL	7 165 674	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	54 721	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	13 144	
	Autres produits (1) (11)					FQ	631	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 234 170
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	5 935
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 600)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 050 286
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(99 600)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 708 688
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	19 914
	Salaires et traitements *						FY	1 819 212
	Charges sociales (10)						FZ	452 960
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	148 800
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	1 739
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 106 334
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 127 836	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 411
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	1 411	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	41 112
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	41 112	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(39 701)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 088 135	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat préparatoire

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB COPAINS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	28 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	28 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	20 995		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	20 995		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	7 005		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	270 996		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 263 581		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 439 436		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	824 145		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières			HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IG	
	(3)	Dont	{ – Crédit-bail mobilier *			HP	
			{ – Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	13 144	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
			Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 091	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 obligatoires A9					
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES ET PENALITES				5 845			
VOL COFFRE				15 150			
INDEMNITES TRANSACTIONELLE					28 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise AB COPAINS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	22 500	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	539 500	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	106 594	KT		KU	69 309
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	518 796	KW		KX	672 914	
		Matériel de transport *				KY	998	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	138 931	LC		LD	149 844	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 500	LI		LJ	103 685		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	766 819	LO		LP	995 752		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	450	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	146 957	IU		IV	170 381			
TOTAL IV				LQ	147 407	LR		LS	170 381			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 476 226	ØH		ØJ	1 166 132		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ	22 500	D7	22 500		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	539 500	IX	539 500		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	175 903	ML	175 903	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	1 191 710	MO	1 191 710	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	998	MR	998	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	288 775	MU	288 775	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	105 185	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 762 571	NI	1 657 386		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	450	ØZ	450	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	317 338	2G	317 338			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	317 788	2H	317 788			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	2 642 359	ØM	2 537 174		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le

31122024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

EXPERTYM

Page 43

Désignation de l'entreprise

AB COPAINS

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	10 091	EL	4 500	EM		EN	14 591
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	10 091	RM	4 500	RN		RO	14 591
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 256	QA	25 480	QB		QC	57 736
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	29 900	QE	79 383	QF		QG	109 282
	Matériel de transport	QH	116	QI	200	QJ		QK	316
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 354	QM	39 238	QN		QO	56 591
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	79 626	QV	144 300	QW		QX	223 926
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	89 717	ØP	148 800	ØQ		ØR	238 517

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB COPAINS				Néant ☒					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	317 338	UV		UW	317 338			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	250 032		250 032					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	921		921					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	92 853		92 853					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	5 981		5 981					
	Charges constatées d'avance			VS	38 797		38 797					
	TOTAUX			VT	705 921	VU	388 583	VV	317 338			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 115 132		207 972		782 173		124 987		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	587 178		587 178						
Personnel et comptes rattachés			8C	145 539		145 539						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	147 205		147 205						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	223 112		223 112						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	11 058		11 058						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	27 672		27 672						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	7 895		7 895						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	2 264 789	VZ	1 357 629		782 173		124 987		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	450 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	145 400	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise AB COPAINS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le 31/12/2024			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	824 145	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	5 844		
	Amendes et pénalités		WJ	5 844	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	270 996	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées aux taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
TOTAL I								WR	1 100 985	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
	Majoration d'amortissement *							XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 quaterdecies)	PA	XF	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septedecies)	PB		
	Entreprises nouvelles (44 series)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)		L5	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quinquedecies A)	HT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL		
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2
TOTAL II								XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	1 100 985	XJ		
				déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	1 100 985	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise AB COPAINS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	1 74 475
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	76 329	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	160 284			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE						
					ZF						
	TOTAL I	ØF	236 613			Report à nouveau	ZG	236 613			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	236 613				
TOTAL II											
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	3 382					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	38 465					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)				XQ	696 565					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	322 624					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	651 034					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 708 688					
					YW						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	14 723					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)				YZ	5 191					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	19 914					
TVA	- Montant de la TVA collectée				YY	455 579					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	405 594					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *				ØB	1 686 324					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%					
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXPERTYM

Page 50

DGFIP N° 2059-B-SD 2025

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sextet*-0 bis du CGI) 1

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sextet*-0 du CGI) 1

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AB COPAINS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: AB COPAINS		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01012024 et clos le: 31122024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	69,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	7 165 674
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	7 165 674
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	631
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	54 721
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	101 200
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	156 552
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	2 415 479
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	691 661
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	22 787
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 739
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	3 131 666
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	4 190 560
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	4 190 560
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2025



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE31122024N° SIRET89950755200029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEAB COPAINS

ADRESSE (voie)229 rue Solférino

CODE POSTAL59000VILLELille

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	8	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	76498
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	26000
Total des lignes P1 + P2	P5	13	Total des lignes P3 +P4	P6	2498

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueFIPDénominationODYSSEE PME CROISSANCE N°7

N° SIREN (si société établie en France) % de détention15,36Nb de parts ou actions43412

Adresse : N°26VoieRUE DE BERRICode Postal75008CommunePARISPaysFRANCE

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°VoieCode PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°VoieCode PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°VoieCode PostalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)MNom de familleAMICOPrénom(s)GIOVANNI

Nom d'usage % de détention35,39Nb de parts ou actions100000

Naissance: Date01/04/1990N° Département75CommunePARISPaysFRANCE

Adresse : N°87VoieRUE REAUMURCode Postal75002CommunePARISPaysFRANCE

Titre (2)MNom de familleBORNEPrénom(s)BAPTISTE

Nom d'usage % de détention35,39Nb de parts ou actions100000

Naissance: Date27/02/1991N° Département94CommuneNOGENT-SUR-PaysFRANCE

Adresse : N°163VoieRUE DE CHARONNECode Postal75011CommunePARISPaysFRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE31122024

N° SIRET89950755200029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEAB COPAINS

ADRESSE (voie)229 rue Solférino

CODE POSTAL59000VILLELille

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



N° 2065-SD
2025
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
AB COPAINS 229 rue Solférino 59000 Lille					
SIRET	8	9	9	5	0 7 5 5 2 0 0 0 2 9
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	
				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				1 058 485	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %				42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A			Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé					
SAGE GENERATION EXPERTS					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
EXPERTYM 14 rue de Picardie 75003 PARIS			Tél: 0142740747		
OGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 01052025 Lieu : Lille		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature :		
Prestataire :					

SAGE Experts-comptables | janvier 2025 : État préparatoire.

Page 57

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1				2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
							5	6	7	8	
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice							
				MVLT restant à reporter							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formulaire obligatoire (article 54 *quater*
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2025)

ANNÉE 2024 ou exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise AB COPAINS
Adresse 229 rue Solférino 59000 Lille

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	14 128
Total	14 128

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . (total col.9 + total col.10) 10	14 128	- de l'exercice . 2024 . . 10	1 100 985
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire

À Lille, le 01052025
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXPERTYM

Page 59

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464																																			
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																																							
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																																							
A- Règles de droit commun																																							
Charges financières nettes de l'exercice			a																																				
EBITDA fiscal de l'exercice			b																																				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)																																				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)																																				
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																																							
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d																																				
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e																																				
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f																																				
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																																							
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g																																				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h																																				
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																																							
A- Suivi des charges financières nettes en report																																							
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i																																				
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)																																				
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)																																				
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)																																				
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j																																				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k																																				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l																																				
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																																							
<table><thead><tr><th></th><th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th><th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th><th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th><th>Stock à la clôture de l'exercice</th></tr></thead><tbody><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td><td>m</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td><td>n</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td><td>o</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td><td>p</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td><td>q</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td><td>r</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>						Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																																			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																																						
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																																						
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)																																							
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																																							

SAGE Experts-comptables | janvier 2025 : Etat préparatoire.

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	
						imposé à 10 % 7b	
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total	